



Référent Recherche

Alain GUERINGER,
Irstea Clermont-Fd
alain.gueringer@irstea.fr

Référent Acteur

Yann LEGER,
Safer Auvergne-Rhône-Alpes
y.leger@safer-aura.fr

Laboratoires

- UMR Territoires
Irstea – VetagroSup - AgroParisTech
Université Clermont Auvergne
- UR Développement des territoires montagnards - Irstea Grenoble
- Groupe de recherche en Droit Economie Gestion - INRA / CNRS

Partenaires

- Safer Auvergne-Rhône-Alpes
- Terre de Liens Auvergne

Quelles contributions au développement régional et à l'innovation ?

Alors que foncier exploité en faire-valoir direct ne représente plus que 25 % de la SAU, des territoires ou des collectifs citoyens se saisissent aujourd'hui des questions agricoles et foncières. Comment s'établit, se recompose, la relation entre propriété et usage agricole du foncier, tant en ce qui concerne les acteurs concernés que les termes de la contractualisation ? Comment cette recomposition impacte-t-elle les dynamiques d'évolution de l'espace agricole ? En quoi questionne-t-elle la gouvernance et les politiques foncières ?



Quels terrains d'étude ?

Le projet articule une approche à l'échelle régionale, mobilisant principalement des données statistiques, et une approche plus approfondie, appuyée sur des enquêtes et analyses de terrains. Trois types de « terrains » sont envisagés :

- des « territoires », sur lesquels sont analysés les modalités d'articulation entre propriété et usage du foncier agricole
- des « espace à caractéristiques », qui questionnent particulièrement la relation propriété / usage (biens sectionaux, espace pastoral etc.)
- des terrains « dispositifs » : outils et dispositifs fonciers, dont les dispositifs innovants, qui questionnent cette relation propriété / usage

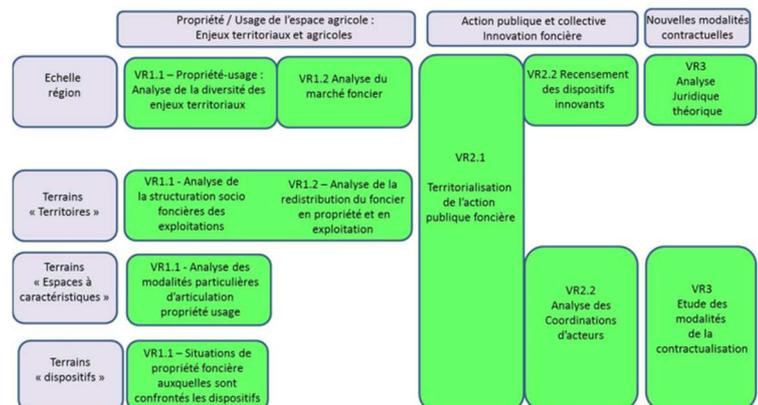
Quelle organisation du travail et du partenariat ?

3 volets de recherche :

- Modalités des accords passés entre propriétaires et exploitants agricoles.
- Territorialisation de l'action publique, action collective et innovations portant sur la relation propriété-usage.
- Intégration des revendications sociétales, dans la contractualisation.

Le partenariat est construit à deux niveaux d'implication :

- un partenariat avec les acteurs, dont les activités sont directement en prise avec la problématique du projet Usus : SAFER Auvergne et Terre de Liens Auvergne.
- l'association d'un ensemble plus large d'acteurs, principalement dans le cadre de séminaires de travail



Pour quels résultats et livrables opérationnels ?

Apporter des éléments, de connaissance sur la diversité des situations foncières, des méthodes et des retours d'expériences innovantes, permettant de mieux adapter les politiques foncières et les dispositifs de gouvernance au contexte du jeu d'acteurs local.